



UNE L'ÉQUIPEMENT À LA CARTE

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 29/04/2024

Echéance le : 31/05/2024

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

87 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	VIN	N° Identification	Kilométrage	N° Commande
4513026	0165285			Zone Expedition : 03			5195515
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C	Prix unitaire hors taxe	Rabais %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5195515 DU 29/04/2024 **							
5992 XC 34							
E FILTRE HUILE AM	E149209	1,00	4	12,85	44,00	7,20	7,20
PAPR			4		10,00		-0,72
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 6,48							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNÉE QUI SUIT LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total TTC	
PI : 6,48				acquies sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
MO : 0,00				(4) 20,000			
DIV : 0,00				6,48			
				1,30			
6,48						7,78	

Couper à joindre à votre règlement

N° Document : 4513026 N° Client : 0165285 N° Commande : 5195515

Echéance le : 31/05/2024

29/04/2024 7,78



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de l'émission de la facture. Les clients des ventes à crédit sont informés que l'achat est un prépaiement en espèces au titre de l'article 14 du Code de Commerce et est expressément contraire à la loi de 1966 relative à l'indépendance de la presse. Les clients des ventes à crédit sont informés que l'achat est un prépaiement en espèces au titre de l'article 14 du Code de Commerce et est expressément contraire à la loi de 1966 relative à l'indépendance de la presse.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ La propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendue jusqu'à paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce. Les clients des ventes à crédit sont informés que l'achat est un prépaiement en espèces au titre de l'article 14 du Code de Commerce et est expressément contraire à la loi de 1966 relative à l'indépendance de la presse.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.